

L'AUMÔNERIE CATHOLIQUE EN MILIEU SPORTIF, UN NOUVEAU MINISTÈRE ?

ALESSANDRA MAIGRE

Mots clefs : Pastorale ; aumônerie ; sport ; ministère ; église catholique

Rubrique : Accompagner

Catégorie : Jeunes chercheur·es

Pour citer cet article : Maigre, A. (2021). « L'aumônerie catholique en milieu sportif, un nouveau ministère ? », *Les Cahiers de l'ILTP*, mis en ligne en décembre 2021 : 6 pages.

Institut lémanique de théologie pratique

Les « Cahiers de l'ILTP » diffusent et promeuvent la recherche dans tous les domaines de la théologie pratique, surtout protestante ; ils sont disponibles gratuitement et en libre accès ; ils publient des articles individuels, des actes de colloque et des mémoires en théologie pratique.

Les auteur·es sont des chercheur·es universitaires ainsi que des acteurs et des actrices de terrain ; les articles peuvent être illustrés par des images, des enregistrements sonores ou audio-visuels ; sélectionnés ou évalués par le comité scientifique, ils sont doublement classés, en fonction de leur thème (« Accompagner », « Éduquer/former », « Évangéliser/développer », « Prêcher/célébrer », « Servir/gérer », « Varia ») et de leur catégorie (« Jeunes chercheur·es », « Échos du terrain », « Perspectives pastorales », « Réflexions théologiques ») ; chaque article est disponible dès qu'il a été évalué.

Les « Cahiers de l'ILTP » sont la revue de l'Institut lémanique de théologie pratique, un institut commun à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Genève et à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne (Suisse).

Pour consulter les articles, pour soumettre un article, visiter le site : <https://edipub-unil.ch/index.php/lciltp/index>

© Institut Lémanique de Théologie Pratique, 2021

Licence Creative Commons : Attribution – Pas d'utilisation commerciale

L'AUMÔNERIE CATHOLIQUE EN MILIEU SPORTIF, UN NOUVEAU MINISTÈRE ?

ALESSANDRA MAIGRE¹

Novice dans les débats sur la question des ministères, je ne présenterai pas un contexte ministériel concret, mais je tenterai plutôt de proposer quelques hypothèses de réflexion pour le développement d'un ministère pastoral d'accompagnement en milieu sportif. Selon les informations que j'ai pu recueillir auprès des Diocèses helvétiques, il n'existe pas de réflexion pastorale au niveau de l'Église catholique en Suisse sur la question du sport². Quelques initiatives individuelles et ponctuelles ont pu voir le jour³, néanmoins il n'existe aucune réflexion institutionnalisée. Il existe par contre des organisations œcuméniques qui rassemblent et envoient des aumôniers en milieu sportif⁴.

Avant de nous intéresser plus particulièrement à la problématique qui nous occupe, je souhaite aborder la question générale de la pastorale du sport et de sa pertinence dans la mission de l'Église sur la base des réflexions qui ont eu lieu au Vatican au cours de ces derniers 15 ans. Ces réflexions sont synthétisées dans un document livrant la vision chrétienne du sport intitulé « Donner le meilleur de soi-même. Un document concernant les perspectives chrétiennes sur le sport et la personne ». Ce document a été publié en juin 2018 par la section « Église et sport » du Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie. C'est aussi sur ce document que je me baserai pour initier mes propres hypothèses sur les ministères dans le milieu sportif. Enfin, je me demanderai quelles sont les potentialités d'un service d'aumônerie sportive inséré dans une réflexion globale sur la pastorale du sport en Suisse (romande).

1

¹ Alessandra Maigre est doctorante en théologie pastorale à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, auprès du Prof. Salvatore Loiero. Texte d'un exposé prononcé lors de la Journée doctorale *Nouveaux ministères et ministères laïcs*. 3^e cycle de théologie pratique CUSO, Université de Fribourg, 1^{er} octobre 2020.

² Contrairement aux pays voisins : pour la France, cf. <https://www.egliseetsport.fr/> ; pour l'Italie, cf. <https://turismo.chiesacattolica.it/category/ambiti/sport/> ; pour l'Allemagne, cf. par exemple <https://fr-fr.facebook.com/dbk.de/videos/sportseelsorgerin-elisabeth-keilmann-%C3%BCber-die-olympischen-spiele-in-tokio/208895497829451/> ; pour l'Autriche, cf. <https://www.dsg-oesterreich.at/einrichtung/205000> [consultés le 24.11.2021].

³ Cf. par exemple les initiatives ecclésiales lors de l'Euro 2008 en Suisse et en Autriche (« Kirche 08 » : <https://www.tourismusseelsorge.ch/?id=46> [consulté le 24.11.2021]) ou lors des championnats du monde de ski alpin 2017 à Saint-Moritz.

⁴ Cf. par exemple l'antenne suisse de l'organisation internationale *Athletes in Action*, <https://athletes.ch/francais/> [consulté le 24.11.2021]

1. « DONNER LE MEILLEUR DE SOI-MÊME. UN DOCUMENT CONCERNANT LES PERSPECTIVES CHRÉTIENNES SUR LE SPORT ET LA PERSONNE »⁵

Les réflexions proposées dans le document du Vatican « Donner le meilleur de soi-même. Un document concernant les perspectives chrétiennes sur le sport et la personne » présupposent que le sport doit être au service de la personne humaine et non l'inverse. Le sport — susceptible de fournir de manière condensée et souvent exacerbée une large palette d'expériences humaines d'ordre émotionnel, corporel et même spirituel — concerne les êtres humains dans leurs caractéristiques anthropologiques fondamentales. Par conséquent, l'Église se doit de le considérer comme une réalité faisant partie de la vie d'un grand nombre de personnes. La mission de l'Église étant de servir l'humanité authentique de l'être humain, son but est ici de mettre son « expérience riche et profonde de l'humanité » à disposition du monde du sport pour « contribuer à la construction d'un sport de plus en plus authentique et humain »⁶ qui participe à mener chaque personne vers une amélioration intégrale. En ce sens, l'Église se sent « coresponsable »⁷ du sport.

De manière plus spécifiquement chrétienne, le document vise « à comprendre la relation entre donner le meilleur de nous-même dans le sport et vivre la foi chrétienne dans tous les aspects de notre vie »⁸. Il veut proposer une articulation de « la compréhension de l'Église du phénomène sportif et de sa relation à la foi »⁹. Il s'agit de comprendre le mode de relation entre sport et vie chrétienne pour une vie humaine authentique. Le sport entre donc dans la mission de l'Église en ce qu'elle souhaite « offrir une vision pour le sport qui soit fondée sur une compréhension chrétienne de la personne humaine et d'une société juste »¹⁰. Le but n'est pas de créer un « sport chrétien » à part. Car, « Le christianisme n'est donc pas une "marque de qualité éthique" du sport, un label juxtaposé, mais externe à lui. Le christianisme est proposé comme une valeur ajoutée capable d'aider à donner de la plénitude à l'expérience sportive »¹¹.

2

⁵ DICASTÈRE POUR LES LAÏCS, LA FAMILLE ET LA VIE, *Donner le meilleur de soi-même. Un document au sujet des perspectives chrétiennes sur le sport et la personne*, Rome, 2018. <https://eglise.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/2/2019/11/061418-FRA-Dare-il-meglio-di-se.pdf> [consulté le 24.11.2021]

⁶ DICASTÈRE POUR LES LAÏCS, LA FAMILLE ET LA VIE, *Donner le meilleur de soi-même*, p. 8.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰ *Ibid.*, p. 11.

¹¹ *Ibid.*

1.1. QUELLE EST LA MISSION PARTICULIÈRE DE L'ÉGLISE DANS LE SPORT ?

Dans cette perspective, la mission qui incombe à l'Église est d'offrir un horizon de vie élargi et partant, un horizon d'espérance dans lequel la vie sportive peut s'inscrire : « Le sport génère de fortes passions et émotions, mais la tâche d'une action pastorale n'est pas de s'arrêter au niveau émotionnel, mais de produire un effet durable, capable d'être incisif et durable dans la vie quotidienne. »¹² L'Église souhaite « faire en sorte que le sport reste toujours une expérience capable de donner du sens et de la valeur à la vie des gens, quel que soit le niveau de promotion ou de pratique, dans tout lieu ou environnement organisé. »¹³ L'Église se propose d'offrir des prolongements existentiels et spirituels à l'expérience sportive, c'est-à-dire montrer de quelle manière il est possible de donner le meilleur de soi-même dans la vie (chrétienne) comme dans le sport. Le sport devient alors le lieu d'une expérience de formation intégrale qui touche toutes les dimensions de la personne : corps, âme et esprit (cf. 1 Th 5, 23).

2. DEUX AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR DES MINISTÈRES EN MILIEU SPORTIF

Dans une perspective de développement ministériel, le sport comporte deux axes principaux qui dépendent du positionnement adopté : considère-t-on « le sport dans l'Église » ou « l'Église dans le sport »¹⁴ ?

3

Le premier axe se déploie selon une dimension éducative. La présence du sport au sein des structures ecclésiales est un instrument pédagogique de formation de la personne. Dès le plus jeune âge, il peut aider dans l'éducation à la foi et aux valeurs morales et sociales. Car en son sens profond, le sport « permet d'éduquer à la totalité de la vie et d'ouvrir à l'expérience de la transcendance. »¹⁵

En plus de constituer un instrument éducatif, le sport peut également être un lieu — et c'est mon deuxième axe — dans lequel les personnes qui en font leur métier évoluent. Ce lieu du sport professionnel offre la possibilité d'un ministère d'accompagnement spirituel. On trouve par exemple la présence d'aumôniers dans des clubs professionnels ou lors des Jeux Olympiques.¹⁶ De la même manière que le sport doit être au service de la personne, un ministère d'aumônerie dans le milieu du sport professionnel

¹² *Ibid.*, p. 44.

¹³ *Ibid.*, p. 40.

¹⁴ Cf. la distinction entre « sport dans la religion » ou « religion dans le sport » développée par Olivier BAUER, « Le Canadien de Montréal est-il une religion ? », dans O. BAUER & J. — M. BARREAU (dir.), *La religion du Canadien de Montréal*, Montréal, Fides, 2009, p. 29-80.

¹⁵ DICASTÈRE POUR LES LAÏCS, LA FAMILLE ET LA VIE, *Donner le meilleur de soi-même*, p. 39.

¹⁶ *Ibid.*, p. 37.

doit également servir la personne de l'athlète. Un aumônier n'est pas au service de la performance de l'athlète, c'est-à-dire de son être sportif (comme l'est l'équipe sportive autour de lui/d'elle), mais bien au service de la personne, de l'être humain au-delà de l'athlète (ou de toute autre personne gravitant dans l'entourage sportif de l'athlète)¹⁷.

Ces deux axes, loin d'être exclusifs l'un de l'autre, sont traversés par le même objectif qui consiste à poursuivre un développement intégral de la personne inséré dans une stratégie éducative globale : « Il n'y a pas d'attention pastorale du sport sans stratégie éducative. [...] L'attention pastorale à travers le sport ne s'improvise pas, mais nécessite des personnes formées et motivées pour redécouvrir le sens du sport dans un contexte éducatif et s'impliquer au service d'une vision chrétienne du sport. »¹⁸ Suivant ces deux axes, une réelle réflexion pastorale sur la question sportive permettrait de distinguer les nuances de cette réalité dont la spécificité est d'être tant un instrument pédagogique qu'un milieu socioculturel en soi. Cette réflexion doit permettre de développer des approches éducatives et pastorales variées donnant l'opportunité d'accompagner ou de proposer la foi à certaines personnes qui y seraient moins sensibles dans d'autres contextes.

C'est pourquoi le document romain s'interroge même sur la manière dont l'Église pourrait intégrer le sport dans ses structures. C'est-à-dire : comment la vision de l'Église sur le sport peut-elle se déployer et atteindre les différentes conférences épiscopales, les diocèses et les paroisses ?¹⁹ Le document répond de la façon suivante : « par l'établissement visible d'un apostolat du sport » dont le but serait « une manifestation réelle de l'engagement de l'Église envers l'être humain à travers le sport et permettra également aux différentes instances de l'Église de lancer des activités en lien avec le sport. »²⁰ Cela donnerait la possibilité de créer de nouveaux lieux où « donner le meilleur de soi », comme le dit le pape François. Et cela est aussi un appel à aspirer à la sainteté²¹ que l'exhortation apostolique *Gaudete et exsultate* définit de la façon suivante : « que chaque croyant [...] mette en lumière le meilleur de lui-même »²².

4

3. PARTENAIRES DE MINISTÈRES DANS LE MILIEU SPORTIF

Dans le document du Vatican, la présence pastorale de l'Église dans le sport est décrite comme collaboration avec les différents acteurs qui constituent ce milieu spécifique : les éducateurs et éducatrices

¹⁷ Cf. Sandrine RAY, « L'aumônerie en milieu sportif », dans A. MAIGRE (éd.), *Le sport, ma foi, La revue des Cèdres* 49, 2019, p. 20.

¹⁸ *Ibid.*, p. 43.

¹⁹ Cf. *Ibid.*, p. 39.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*, p. 6.

²² FRANÇOIS, *Gaudete et exsultate*. Exhortation apostolique sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, Rome, 2018, n° 11.

sportifs, les parents et familles, les bénévoles et finalement des prêtres et des personnes consacrées. Le document précise encore que, afin que les personnes consacrées aient « une présence et une conscience concentrées et respectueuses de la dynamique, des rôles et des compétences spécifiques nécessaires au sport »²³, il serait nécessaire que les futurs prêtres reçoivent une formation adaptée à ce milieu spécifique et puissent eux-mêmes expérimenter une activité sportive dans les séminaires.

Le dialogue avec les organisations qui forment des acteurs du sport, avec les personnes qui ont une responsabilité éducative ou dirigeante dans le milieu sportif doit permettre de mettre à disposition une vision morale du sport inspirée de sa conception chrétienne. Particulièrement pour ce qui concerne le sport professionnel qui est capable d'informer par son influence le style de vie de toute la société. Dans cette perspective, le document affirme qu'il est important que l'Église continue « à améliorer le développement des compétences pertinentes et à former des aumôniers ou des conseillers sportifs qualifiés pour aider les entraîneurs et les athlètes participant à des événements sportifs internationaux tels que les Jeux olympiques ou la Coupe du monde. »²⁴ Dans les partenaires ou destinataires de la pastorale à prendre en compte, il ne faut par ailleurs pas négliger les spectateurs et les supporters, capables parfois de vivre les événements sportifs encore plus intensément que les athlètes eux-mêmes.

4. CONCLUSION – L'AUMÔNERIE CATHOLIQUE EN MILIEU SPORTIF : UN NOUVEAU MINISTÈRE DE LA PASTORALE CATÉGORIELLE ?

5

En guise de conclusion, je vous proposerai une vision de l'aumônerie catholique en milieu sportif telle qu'il me paraîtrait opportun de la concevoir dans le contexte sociétal et ecclésial suisse. Pour moi, l'Église catholique suisse devrait développer une pastorale du sport dont l'aumônerie serait un aspect. C'est-à-dire que l'Église devrait avoir une réflexion générale sur l'objet « sport » en tant que tel et non comme une simple activité en paroisse. Dans cette réflexion, elle devrait tenir compte des quatre éléments suivants :

1. Le sport comme un lieu de spiritualité. Le document du Vatican nous a montré que le milieu sportif porte en lui des enjeux anthropologiques existentiels profonds. Dues à une très forte sollicitation physique et psychique, certaines situations du sport professionnel peuvent déboucher sur des questions d'ordre spirituel. Une autre piste est également de tenir compte des nouveaux lieux du sport ou de l'activité corporelle que représente tout ce qui touche à la culture du bien-être et aux approches holistiques, au sport de rue, aux médias sportifs, aux

²³ *Ibid.*, p. 44.

²⁴ *Ibid.*, p. 41.

sports électroniques. Partant de ce constat, il me semble important que l'Église offre un service d'aumônerie qui mette à disposition des « répondant-es » spirituel-les pour les personnes qui en ressentent le besoin, que celles-ci soient croyantes ou non.

L'Église devrait offrir une présence spirituelle spécifique et particulière dans les lieux extraecclésiaux où elle peut apporter une « valeur ajoutée » fondée sur l'Évangile. En tant que champ pastoral particulier dont la spécificité est d'être tant un instrument pédagogique qu'un lieu d'engagement de la pastorale, le milieu sportif ne pourrait-il pas figurer au nombre des domaines de la pastorale catégorielle ?

2. Formation des aumôniers en milieu sportif. Il est important de proposer des personnes formées théologiquement, mais qui ont également une connaissance du contexte sportif. Une offre de formation spécifique sur le sport serait donc nécessaire. Ce milieu pourrait être une opportunité d'envoyer des laïcs formés qui, par leurs charismes et leur expérience, auraient déjà une connaissance du milieu sportif et seraient potentiellement plus « en prise avec lui ». Cela pourrait donner lieu à un nouveau ministère laïc original et authentique de l'Église en sortie. En effet, c'est en partie par les laïcs que l'Église peut actualiser la mission chrétienne et faire voir l'actualité du message chrétien dans différents lieux de la vie « ordinaire ».
3. De même que pour la formation, le travail en réseau est fondamental pour une action pastorale « décroisée ». L'accompagnement n'en sera que plus fécond si l'Église et les aumôniers sportifs s'accordent avec les différents acteurs du sport (institutions sportives, clubs, dirigeants, entraîneurs, mais aussi et tout particulièrement les psychologues sportifs). Les laïcs peuvent constituer les agents d'une mise en réseau entre l'Église et ces lieux séculiers. Le réseau résulte également d'une nécessité de tenir ensemble des domaines spécialisés²⁵.
4. Ouverture œcuménique et interreligieuse. Le sport se déployant dans un contexte séculier, qui, comme l'Église, vise à une certaine « catholicité », une universalité au-delà des différences culturelles (cf. par exemple ce que l'on appelle « l'esprit olympique »), l'aumônerie en milieu sportif me semble une opportunité pour une ouverture au dialogue œcuménique et interreligieux (par exemple, en se basant sur ce qui se fait au « *Multifaith center* » présent aux Jeux Olympiques). Cela pourrait aussi être une opportunité de repenser les modèles ministériels et ecclésiaux dans une approche œcuménique mettant en avant la valeur de la

6

²⁵ De la même façon que je suis convaincue qu'un avenir ecclésial passe par l'offre de lieux pastoraux diversifiés et donc spécialisés, de même l'aspect communautaire et communionnel de l'Église ne peut pas être dilué dans une « dispersion » pastorale, mais doit à mon sens être repensé et réorganisé en termes de « réseaux ».

vocation chrétienne baptismale au service de toute vocation humaine pour reprendre les termes de Christoph Theobald.

Pour terminer, comme le pape François l'affirme dans sa lettre au dicastère qui accompagne le document « Donner le meilleur de soi-même », il est important de s'interroger sur la manière dont le sport peut être un instrument de rencontre, de formation, de mission et de sanctification.

5. BIBLIOGRAPHIE

Dicastère pour les laïcs, la famille et la vie, *Donner le meilleur de soi-même. Un document au sujet des perspectives chrétiennes sur le sport et la personne*, Rome, 2018.

<http://www.laityfamilylife.va/content/dam/laityfamilylife/Documenti/sport/dare-il-meglio-di-se/061418%20FRA%20-%20Dare%20il%20meglio%20di%20s%C3%A9.pdf>

Alphonse Borrás, Gilles Routhier, *Les Nouveaux Ministères*, Médiaspaul, 2009.

Centre Unité chrétienne et Faculté de théologie de Lyon, Jean-François Chiron, *Les Ministères Aujourd'hui*, Université catholique de Lyon, 2019.

Luc Forestier, *Les ministères aujourd'hui*, Préface de Mgr Luc Crépy, Postface du père Maurice Vidal, Paris, Salvator, 2017.

Jean Rigal, *Découvrir les ministères*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.

7